La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» **V. Hugo.**

N° 1195 - mars 2018

SOMMAIRE :

• **ACTUALITÉ**

page 2 Au fil des jours

JEAN-PIERRE MON *dénonce deux contre-vérités largement répandues :*

non, le déficit de la SNCF n'est pas du au statut des cheminots,

non, un revenu garanti n'incite pas les gens à ne pas travailler.

page 10 Écolo, Nicolas Hulot ??

SOPHIE MALOBERTI *et* BERNARD BLAVETTE *interrogent,*

arguments et chiffres à l'appui, sur l'utilité du numéro 2 du gouvernement.

• **RÉFLEXION**

page 3 La bêtise artificielle

GUY GOURÉVITCH *met son humour et ses compétences*

au service de la démystification du transhumanisme.

page 6 Échange ou partage ?

FRANÇOIS CHATEL *situe le choix dont nous avons tous à décider,*

car laisser faire, c'est choisir le pire pour les générations futures.

page 12 Vous dites :«intérêt général» ?

MICHEL BERGER *montre que cette expression, dans le contexte actuel,*

se confond avec l'intérêt des nantis.

PRIX en FRANCE 3 € **ISSN : 2117-5047, eISSN : 2493-2752** *commission paritaire* N°0418 I 83051

Peut-on être dupe à ce point ?

Les grands médias prétendent qu'une majorité de la population approuve la suppression du statut des cheminots entreprise par le gouvernement. Les croire, c'est admettre que la majorité des Français sont des idiots, car sinon, et s'ils estiment que le statut des cheminots est meilleur que le leur, ne revendiqueraient-ils pas plutôt d'avoir droit aux mêmes avantages qu'eux ?

Et comment peut-on croire que c'est le statut des cheminots qui ruine la SNCF ?

Passer au privé tous les services publics

La politique que M.Macron mène tambour battant est celle, ultra libérale, de la Commission européenne, à savoir : livrer toute l'économie à la concurrence libre et non faussée. Ce qui impose, entre autres bienfaits, de se débarrasser des services publics, la SNCF par exemple… alors que les Anglais comprennent l'erreur qu'ils ont faite en privatisant leurs chemins de fer !

Suppressions des lignes non rentables et développement des TGV, non entretien des voies, entrainant de très graves accidents, sont parmi les méfaits les plus évidents de cette politique. Mais il en est d'autres, qui devraient aussi faire réfléchir…

La bonne affaire des PPP (partenariats public-privé)

Le passage du public au privé passe souvent par des contrats que passe l'État avec de grandes sociétés privées. Le bilan pour les contribuables est catastrophique, nous en avons déjà donné des exemples. Donnons quelques chiffres concernant la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux.

Inaugurée le 28 février 2017 pour raccoucir d'environ deux heures l'ancien parcours, c'est Lisea, une filiale de Vinci, qui en est le partenaire privé… et qui va encaisser la totalité des recettes, sous forme de péages payés par la SNCF (en déficit, évidemment) pendant les **44 ans** de la concession, alors que Lisea n'a payé en fait qu'une partie des 7,6 milliards d'euros investis !

Le communiqué de presse Vinci et Réseau Ferré de France (RFF) du 16/06/2011, en détaillant le montage financier, laissait entendre que Lisea, en apportant 3,6 milliards sur 7,6 milliards, allait financer presque la moitié de l'investissement. Il n'en est rien : Lisea n'apporte en réalité que 2,4 milliards (fonds propres + emprunts), le reste étant des subventions publiques (42%) et des investissements de SNCF réseau (26%). Et sur ces 2,4 milliards, elle n'apporte que 772 millions de fonds propres, car emprunte le reste sous forme de crédits bancaires qui sont garantis par l'État et RFF. Et, cerise sur le gâteau, comme le révélait le *Canard Enchaîné* du 20/07/2011, «*le contrat de concession limite la responsabilité financière de VINCI à 350 millions, soit 4,5 % de l'addition finale*». On voit ainsi comment un contrat public-privé impose un transfert des risques au public, donc scandaleusement favorable au privé.

Notons encore que la SNCF, bien que contribuant au financement pour 26 %, voit non seulement disparaître toute recette sur ce tronçon mais subira des pertes supérieures à 100 millions d'euros par an. Car en outre, et malgré des études qui ont montré que 13 aller-retour directs par jour suffisaient largement pour répondre à la demande des usagers, Lisea a livré bataille et a fini par en obtenir 19, afin de garantir une forte rémunération à ses actionnaires, celle-ci est estimée à 14 %, et cela pendant près d'un demi siècle !

Et voila comment chaque TGV qui circule maintenant sur cette ligne creuse un peu plus le déficit de la SNCF, et donc plombe encore sa capacité à investir et entretenir le réseau existant.

Et le gouvernement veut nous faire croire que le problème à la SNCF, c'est le statut des cheminots[1] !

Travail et revenu universel

Personne ne voudra plus travailler, essaie-t-on de faire croire pour s'opposer à l'instauration d'un revenu universel. Et pourtant, des expériences de longue durée et concernant un grand nombre de personnes, prouvent le contraire.

C'est notamment ce que montre la récente enquête effectuée par le Pr. Damon Jones de l'Université de Chicago et par Iona Marinescu, de l'Université de Pennsylvanie, qui se sont intéressés aux bénéficiaires du revenu inconditionnel du Fonds Permanent de l'Alaska. Ce Fonds a été créé en 1976 par un amendement à l'article 9 de la Constitution de l'Alaska. Alimenté en partie par les ressources pétrolières de l'État, il permet de verser un petit revenu (environ 2.000 US$) à toutes les personnes (adultes ou enfants) qui ont résidé en Alaska pendant un an. Cette enquête n'a enregistré aucune baisse ni de l'emploi ni du nombre d'heures travaillées. Les auteurs de cette étude suggèrent que ceci pourrait être dû à l'augmentation de la consommation occasionnée par le surplus monétaire que constitue le revenu inconditionnel. Le seul changement observé dans l'étude est un accroissement de 17% du travail à temps partiel.

Des études du même type, menées dans divers pays, notamment en Inde et en Afrique, aboutissent à des conclusions semblables..

Et nombre de plus en plus élevé de pays sont en train de mettre en place des expériences de revenu universel[2].

Jean-Pierre MON

1-http://www.rff.fr/fr/presse/communiques-de-presse/2011-800/ligne-a-grande-vitesse-tours

2 – BIEN News Flash, février 2018.

La bêtise artificielle

> *"Intelligence militaire" est une contradiction dans les termes.*
> Groucho Marx

En complément aux articles très documentés de Marie-Louise Duboin et Guy Evrard sur la révolution numérique et ses conséquences, je souhaiterais partager quelques réflexions sur l'intelligence artificielle, élément aussi central que fantasmatique de cette évolution technologique.

Les mythes naissent souvent à des moments où l'humanité se sent perdue devant des problèmes qui lui apparaissent insolubles, en général quand elle a déjà le nez dans les catastrophes. La fabrication d'un mythe étant plus pratique et moins fatigante que de remettre en question son mode de vie ou le fonctionnement de la société, on en invente donc beaucoup en ce moment, et je voudrais m'arrêter un instant sur le tout dernier, le transhumanisme ; il est intéressant à plusieurs égards.

Nous conviendrons d'abord que le terme sonne moins bien à l'oreille qu'humanisme tout court ; mais c'est là une question de goût personnel.

Le transhumanisme, donc, consiste à croire en la possibilité pour l'Homme de «*s'augmenter*», c'est-à-dire de créer des artefacts capables de multiplier ses capacités sensorielles, et surtout de compréhension et d'intelligence. On conviendra qu'un bref aperçu des échanges sur les réseaux sociaux montre qu'il y a là un vrai besoin.

Ne serait-ce que sur les «*sens augmentés*» ; imaginez donc le rêve que serait la possibilité d'intégrer des caméras infra-rouge aux yeux de biche de votre bien-aimée, des micros ultra sensibles aux oreilles de votre fiston - de manière à ce qu'il soit encore un peu plus équilibré - et des capteurs de mouvements au bout de vos phalanges, qui n'en demandaient pas tant.

Mais ceci n'est rien. Rien, à côté des puces multicœurs - c'est joli - composées des derniers processeurs peta-flops - je n'invente pas non plus - capables d'associer à votre pauvre cerveau de pauvre humain quelques tera-octets supplémentaires, vous permettant de traiter par la pensée les grands volumes de données (ou "big data") que vos sens, désormais augmentés, auront recueillis.
Et tout ceci pour vous améliorer un peu, tant vous faites pitié lorsque vous vous mettez à réfléchir, à parler d'amour, regarder les mouches voler, ou, pire, à hésiter chez Carrefour devant le dernier tire-bouchon à effet tunnel, pourtant en promo.

Trêve de sarcasmes. Le transhumanisme est directement dérivé (au sens propre du terme, car il s'agit bien d'une dérive) de recherches, bien réelles celles-là, en intelligence artificielle. Mais le terme est trompeur, et il conviendrait de savoir de quoi on parle.

L'Intelligence Artificielle, IA en abrégé, comporte deux grandes approches : l'imitation du comportement humain et sa modélisation.

La première se contente de reproduire, souvent grossièrement mais parfois subtilement, un comportement dit "intelligent" ou "prédictif". Essentiellement liée à la recherche appliquée, elle a généré des applications dont les premières datent d'une trentaine d'années, avec l'apparition de «*systèmes experts*» et de premiers traducteurs automatiques.
Ce domaine connaît depuis quatre à cinq ans une croissance spectaculaire, profitant de l'augmentation exponentielle des performances de processeurs et des mémoires, allant de pair avec leurs baisses de coûts.
La littérature nomme souvent l'imitation du comportement humain "*l'intelligence artificielle faible*" ; en font partie les raisonnements déductifs, la recherche d'analogies, la prédiction d'évolution de systèmes, des stratégies simples de coopération entre "*agents intelligents*", l'apprentissage automatique, tout ceci, et c'est important, en se limitant à des ontologies et des domaines prédéfinis.
Même traitées de façon un peu condescendante de faiblement intelligentes, les applications sont incontestablement intéressantes, par exemple dans l'aide au diagnostic médical, la reconnaissance vocale, l'analyse d'images, une certaine automaticité dans la traduction de textes, ou de premiers systèmes auto-correcteurs.
On peut trouver de telles fonctions jusque dans les "*smartphones*" (téléphones intelligents), et dans "*l'internet des objets*", où ceux-ci, dotés d'électronique, échangent des informations issues de capteurs pour générer des actions adaptées à des situations données (pilotage à distance d'appareils de chauffage, alertes de sécurité, …).

●●● Même les fers à repasser peuvent ainsi espérer devenir intelligents.

La seconde approche, la modélisation, est à comparer à celle des phénomènes climatiques ou cosmologiques. Elle est plus ambitieuse et elle exige des travaux de recherche fondamentale, alliant les «*neuro-sciences*», la psychologie cognitive et comportementale, la robotique et la cybernétique. Générant des modèles mathématiques complexes, cette approche doit être supportée par des ordinateurs dotés de techniques de calcul intensif et parallèle.

La modélisation du comportement humain est aussi appelée «*intelligence artificielle forte*», se fixant des objectifs tels que la simulation de comportements affectifs, ou la reconnaissance globale (visages, œuvres musicales, picturales).
Les applications de l'IA forte concernent prioritairement la robotique, mais pas seulement. Car les militaires, les services de sécurité et les départements marketing des grandes marques industrielles, sont extrêmement friands de ses retombées potentielles ; comme par hasard, les crédits de recherche, ici, ne manquent pas.
Au passage, on peut souligner que les problèmes sociétaux et éthiques posés par cette "*IA forte*", ne manquent pas non plus.
Pour plus de détails, on peut se référer à de nombreux ouvrages, dont certains, que j'ai arbitrairement sélectionnés, se trouvent en référence.

Ce qui me semble important ici, est d'insister sur le fait qu'en matière d'intelligence artificielle, le fantasme, très utile en soi, doit rester à la place qui est la sienne, et ne peut pas venir interférer avec la réalité, même dans une perspective à long terme.
C'est exactement les cas, souvent évoqués, d'applications telles que les «*détecteurs de beauté*», les artistes, les écrivains, voire les juges «*numériques*», la «*pensée automatique*» …
Ces rêves, ou délires selon le point de vue, frappent l'imaginaire de tout un chacun, et ne sont évidemment pas exempts de perspectives marketing et d'espoirs de monétisation. Plus grave, à mon sens, est le cas des théories transhumanistes déjà citées, menant au remplacement de l'espèce humaine par une espèce humanoïde augmentée. Ces théories ne sont pas étrangères à l'idéologie de la race pure supérieure, souvenir dont nous devrions quelque peu nous méfier.

Or il existe une barrière structurelle, fondamentale, entre la recherche scientifique en IA et le fantasme ; elle se situe dans le concept même d'intelligence, ou peut-être dans celui, plus précis, de *compréhension*. C'est cette barrière qui nous empêche d'envisager pour l'IA aussi forte soit-elle, autre chose que dans le meilleur des cas, un modèle mathématique sérieux et efficace du comportement humain, c'est-à-dire, comme toute modélisation, une simplification de la réalité offrant des perspectives d'applications utiles.
Les machines telles que "Deep Blue" d'IBM, célèbre pour ses succès au jeu d'échecs face à des champions du monde, ou "Alpha Zero" en jeu de Go, font leur travail à un tel point de perfection qu'elles sont capables d'exploits incontestables et tout à fait étonnants ; mais elles ne *comprennent pas* ce qu'elles font.
Elles ne comprennent rien, essentiellement parce qu'elles n'ont aucune conscience d'elles-mêmes, de leur "moi", de leur intégrité, de leur histoire, du "façonnage" de la vie qui les amenées, un jour, devant une table d'échecs ou de go. Et elles ne se posent jamais la question de savoir pourquoi elles sont là, ce qu'elles y font : elles sont dans l'incapacité de douter de leur finalité de machine[1].

Je voudrais décrire brièvement deux éléments, parmi d'autres, qui donnent une idée de cette limite conceptuelle qui nous interdit de faire d'une machine un humain, ou même de faire d'un humain, un humain supérieur.
Le premier élément est d'ordre quantitatif et topologique. Dans le cadre des travaux de recherche en apprentissage automatique («*deep learning*»), on a construit des ensembles de neurones artificiels, c'est-à-dire des processeurs interconnectés qui simulent les neurones et leurs connexions chimiques à seuil, les synapses.
Dès aujourd'hui, on est ainsi parvenu à construire des réseaux de quelques centaines de neurones artificiels, puis à connecter ces «*plans de neurones*» entre eux. On arrive donc à disposer de systèmes à plusieurs couches de processeurs neuronaux.
Ces systèmes, à l'instar d'une assemblée de neurones de notre matière grise, restructurent leurs connexions en fonction des informations qui leur arrivent, et «*apprennent*» ainsi divers processus (opérations arithmétiques, guidage à travers des obstacles…) par correction itérative d'erreurs.
Ces simulateurs sont extrêmement intéressants pour comprendre les processus d'apprentissage et mesurer les vitesses de convergence (s'il y a convergence) vers les bonnes solutions. En ce sens, ce sont également de bons outils d'aide à la compréhension de l'Évolution d'une façon générale.
Or, d'une part, le cerveau a une structure d'espace à trois dimensions (et non à «*multi-deux dimensions*», ce qui est fondamentalement différent) ; et d'autre part, il comporte une centaine de milliards de neurones, connectés à l'aide, en moyenne, de dix mille synapses par neurone, qui se restructurent en permanence, en élaborant des zones spatiales et des aires, souvent éloignées les unes des autres et désynchronisées. Ce processus

de structuration, et surtout son lien avec un comportement général cohérent, reste en l'état actuel des connaissances, inexpliqué.
Mais il apparaît néanmoins que ce saut *quantitatif et topologique*, génère un saut *qualitatif* qui semble hors de portée, sinon définitivement, du moins à très long terme.

Un autre aspect est sans doute plus spectaculaire et plus fondamental encore.
Un ordinateur, quelles que soient sa structure interne et ses performances, travaille toujours de façon réactive : il attend un évènement extérieur (un clic de souris, une frappe clavier, un contact sur un écran tactile, un son, un signal lumineux ou d'un réseau externe…) puis réagit selon un procédé prédéterminé, au moins déterministe, pour générer une ou plusieurs actions, qui sont fonction de ses algorithmes et des données qui lui sont accessibles. C'est ce qu'on appelle un mode «*entrée-sortie*».
Le cerveau n'opère pas de cette façon : il travaille continuellement, se structure et se restructure dès qu'il commence à se constituer au stade embryonnaire[2], jusqu'à ce qu'il ne soit plus alimenté en oxygène et en nutriments, et meurt.
Tout au long de sa vie, le monde extérieur est une *contrainte* pour lui : c'est grâce aux informations du système nerveux et de ses capteurs, les sens, qu'il est *contraint* de ne pas faire n'importe quoi.
Si on disjoint le cerveau du reste du corps, et qu'on l'alimente convenablement mais sans aucune information extérieure, il poursuit imperturbablement son activité, continue à se structurer et à se déstructurer, à connecter et à déconnecter des neurones et des aires, mais pour rien, en vain. Il devient fou.

Dit autrement, le cerveau est un «*moteur de structures*», qui fonctionne sans fin et sans but ; seul le corps permet à ce curieux ensemble de processeurs et de réseaux, de générer un «*logiciel*», une «*application*» concrète, (oserai-je dire une finalité ?) qui n'est autre que le comportement intelligent, expressif et éminemment adaptatif de chacun de nous.
Nous sommes là devant un fonctionnement de *nature* essentiellement différente d'un ordinateur déterministe, ou même non déterministe.
Rien n'indique d'ailleurs que même si nous arrivions à passer la barrière quantitative et la barrière topologique des trois dimensions, et si nous connections un tel système de neurones artificiels sur une structure mécanique et électronique extrêmement évoluée, nous puissions créer finalement un comportement homogène, censé, relevant d'un être capable *à la fois* de penser, de créer, d'agir, de réagir, d'échanger, de socialiser, de prévoir, de décider, d'aimer, de sentir, d'oublier, de se souvenir, …

Un tel comportement, aussi riche, aussi multiforme, aussi «*élastique*» et adaptatif, mais aussi formidablement efficace, devrait sans doute nécessiter des dizaines de milliers d'années d'évolution, de mutations, d'expérimentations, d'erreurs et d'apprentissage autonome et social ; de surcroît, dans un environnement favorable à un processus convergent.
Et même dans ces conditions, même dotés d'une très grande patience, nous n'avons aucune garantie d'y parvenir …

Guy GOURÉVITCH.

Notes

1. À ce sujet, je conseille de voir ou de revoir *I-Robot*, film de science-fiction assez moyen, mais qui a au moins le mérite de poser le problème imaginaire que constituerait la prise de conscience de soi par une machine.
2. Un embryon développe pendant ses 4 premiers mois, 500.000 neurones par minute, jusqu'à atteindre entre 80 et 120 milliards de neurones. À partir de 25 ans, nous perdons irrémédiablement 20.000 neurones par jour, soit un total de perte de 400 millions, ce qui représente à peine 0,4% du total. Pas de quoi s'inquiéter, donc.
De nouveaux neurones continuent certes à être produits tout au long de la vie adulte, mais dans deux zones très restreintes, l'hippocampe et le bulbe olfactif.
À titre de curiosité, et sans qu'on puisse en tirer des conclusions quant à l'intelligence de certains de nos congénères, le cerveau n'est pas le seul organe comportant des neurones : nos intestins aussi, environ 500 millions…

Bibliographie arbitraire

Aspects techniques

Alan Turing, *Les Ordinateurs et l'Intelligence*, p. 133–174
Jean-Yves Girard, *La machine de Turing*, éd.du Seuil
Elaine Rich, *Artificial Intelligence*, McGrawHill International Student Edition
Jean-Louis Laurière, *Intelligence Artificielle*, Eyrolles, 1986
Jean-Paul Delahaye, *Outils logiques pour l'intelligence artificielle*, Eyrolles
D. Partridge, *IA et Génie Logiciel*, Masson

Aspects philosophiques

Alan Ross Anderson, *Pensée et machine*, Editions Champ Vallon, 1983
Jean-Gabriel Ganascia, *L'âme-machine, les enjeux de l'intelligence artificielle*, éd. du Seuil, Col. Science Ouverte

Fondements cognitifs, psychologiques et biologiques

Hervé Chaudet et Liliane Pellegrin, *Intelligence artificielle et psychologie cognitive*, éd. Dunod
Jean-Pierre Changeux, *l'Homme Neuronal*, Fayard
Alain Connes et JP Changeux, *Matière à Pensée*, Odile Jacob

Aspects linguistiques

Gérard Sabah, *L'intelligence artificielle et le langage, Représentations des connaissances*, Hermès, 1989

Vulgarisation

Hugues Bersini, *De l'intelligence humaine à l'intelligence artificielle*, Ellipse, 2006
Jean-Gabriel Ganascia, *L'Intelligence artificielle*, éd. du Cavalier bleu, coll. Idées recues, 2007
Revue d'IA, Hermès, 1990

Colloque Entretiens du Nouveau Monde Industriel, Centre Pompidou, Décembre 2017.
Bêtises et intelligences artificielles : quand les calculs bouleversent le savoir et la science : Cap Digital et l'Institut de Recherche et d'Innovation : liens entre les savoirs académiques humains et les connaissances tirées des machines et de leurs calculs. Avec Bernard Stiegler, Laurence Devillers, Giuseppe Longo et Rand Hindi.

Échange ou partage ?

Ces deux mots paraissent à première vue bien proches. En effet, ils peuvent présenter certaines similitudes notamment dans l'échange, sans but lucratif, de connaissances, d'informations ; mais ils diffèrent largement dans le domaine de l'économie. Il est donc important de situer ces deux mots afin d'éviter les confusions dont raffole le système néolibéral pour des raisons souvent frauduleuses.

La rareté n'a pas permis de maintenir le partage : il n'était plus possible de satisfaire tout le monde, comme le permettait auparavant l'abondance dans les sociétés primitives[1].
En occident, l'échange a été instauré par la division du travail justifiée par le progrès technique et la nécessité de produire de plus en plus de biens de consommation en raison de la croissance démographique.
L'échange a donc été globalement adopté pour toutes les transactions commerciales et chacun a dû, pour obtenir ce dont il avait besoin, échanger le produit de son travail contre celui du travail des autres.
La formule de répartition des richesses est ainsi devenue : à chacun suivant ses œuvres.

Mais le bénéfice escompté de la vente de sa propre production dépend de la valeur d'échange de celle-ci, qui dépend de l'offre et de la demande. Or, pour maintenir un bénéfice, les producteurs s'attaquent à réduire la masse salariale, ce qui restreint le pouvoir d'achat. Et qui ne consomme pas ruine qui ne peut vendre… et c'est ainsi que l'économie part en vrille. Un passage de *Rareté et abondance* (rappelé par M.-L. Duboin dans la dernière *GR*) l'explique ainsi : «*Si l'on oppose la rareté à l'abondance, c'est parce qu'un produit utile possède une grande valeur d'échange tant qu'il reste rare, et il perd sa valeur d'échange en devenant abondant. Et comme sans valeur d'échange, aucun profit n'est possible, on combat l'abondance, faussement dénommée surproduction, dans l'espoir que le produit utile devenu rare retrouvera une valeur permettant de l'échanger avec profit*».

Comment l'être humain, qui se targue de posséder la raison, peut-il faire fi de cette absurdité et condamner ainsi à la pauvreté ou à la précarité une partie de la population, alors qu'existent les moyens permettant l'abondance pour tous par la solution du partage ?

Un échange n'est équitable que si les deux parties sont sur le même pied d'égalité économique, sinon l'échange, c'est la loi du plus fort. L'échange a permis à certains d'acquérir des bénéfices et d'augmenter leur capital, d'où la hiérarchisation de la société. Quand une des parties est confrontée à des nécessités, elle est à la merci de la seconde, qui peut lui imposer ses conditions. Dans une transaction, le nécessiteux ne lutte pas à armes égales avec le riche. C'est ainsi que certains se sont approprié les moyens de production et la richesse, et que les autres sont obligés soit de conclure des échanges commerciaux biaisés, soit de travailler pour eux, en échange d'un salaire trop souvent à peine suffisant pour vivre.
L'échange est une injustice s'il consiste à recevoir plus qu'on ne donne. Résultat d'un rapport de force, en général inéquitable, l'échange appelé transaction ou négociation commerciale aboutit à la fixation d'un prix qui permet la création du profit sans lequel le système ne peut pas fonctionner.
Cette différence «*accaparée*», cette valeur ajoutée, considérée comme usurpation par Marx et comme le revenu du risque par les capitalistes, augmente le capital, donc les inégalités entre les gens. Protéger ses avantages en s'assurant un monopole afin d'enrayer toute concurrence, maintenir le flux de production dans la rareté, introduire des lobbies dans les secteurs du pouvoir et de l'information, etc. , tout cela aboutit, comme le résume l'économiste Pedro Paez, à ce que seulement 147 multinationales représentent 40 % du PB mondial.
Pour rester intégré dans ce système économique et en recevoir une part plus ou moins acceptable, il est impératif de posséder quelque chose à vendre, ce qui, pour la grande majorité, est sa force de travail, physique ou intellectuelle. Mais sur le marché du travail aujourd'hui les machines programmées et le numérique concurrencent et souvent l'emportent sur l'humain, alors, dans ce système qui

promeut haut et fort le profit, comment s'étonner si les propriétaires des moyens de production ne sont pas des philanthropes ?

Quand nous en aurons assez d'être considérés comme des marchandises qui deviennent vite obsolètes, réagirons-nous enfin pour, non pas diriger notre rancœur à l'égard des collabos du système, au nom de la lutte des classes, mais plutôt, pour remplacer l'échange par le partage et abattre définitivement ce dangereux système capitaliste ?
Ce système est conforme à la philosophie protestante, en ce sens que l'accumulation de la richesse désigne les élus de Dieu et s'accomplit à la gloire du royaume de Celui-ci[2]. Il institue l'inégalité comme un principe divin : l'ensemble des relations humaines se règle par l'échange et chacun doit se considérer comme une petite entreprise recherchant son propre intérêt. Et pourtant l'humain a toujours aspiré, et souvent réussi, à vivre en toute confiance et honnêteté, en toute solidarité et empathie avec son entourage, grâce à un mouvement réciproque de reconnaissance et d'appartenance. Nous sommes ainsi mis en pleine contradiction avec cette aspiration. Nos esprits sont tiraillés d'une part par la nécessité, pour survivre, de gagner notre place dans les échanges, ce qui exacerbe notre instinct égoïste primaire, et d'autre part, par l'empathie générale et par l'esprit de coopération naturels qui nous poussent à donner plutôt qu'à profiter.
Le travail est assimilé à une valeur marchande négociée en échange d'un pouvoir d'achat, alors que, dans le partage, il devient un don personnel, non échangeable avec de l'avoir, mais en référence avec des valeurs liées à l'être, telles que l'appartenance, la reconnaissance, le développement de soi.

TENTATIVE DE RÉCUPÉRATION

Le choix d'un mot peut être un piège. Récemment, une nouvelle forme d'échanges commerciaux a vu le jour, appelée couramment "*économie du partage*". Or ceci est un abus de langage. Car il s'agit, en fait, d'associer le terme de partage avec l'activité de ces plates-formes virtuelles qui utilisent les nouvelles technologies à seule fin de faciliter des relations commerciales, de mettre en relation des producteurs qui louent un bien ou qui rendent un service, avec des clients, donc en contrepartie d'un paiement. Cette transaction aide le fournisseur à réaliser un bénéfice, elle se situe donc bien en économie d'échange et non de partage. Le choix de ce mot révèle la volonté de tromper… peut-être pour récupérer un mouvement actuel qui aspire à davantage de solidarité, de réciprocité, de souci écologique ?
En France, les précurseurs de ce nouveau commerce ont été Uber, qui trouve des clients pour des chauffeurs indépendants, et Airbnb, qui adresse des hôtes potentiels à des propriétaires de logements.
Beaucoup d'autres ont fait ensuite leur apparition. Citons la plate-forme américaine TaskRabbit et la start-up bruxelloise Listminut' pour les travaux d'aides aux particuliers ; des entreprises de location de véhicules en libre service qui se distinguent à peine d'autres entreprises de location : Villo en Belgique, pour les vélos gérée par l'agence de publicité JC Decaux, et CambioCarSharing pour les automobiles. BlaBlaCar est une plateforme communautaire payante de covoiturage proposée par la société Comuto, présente presque partout, elle met en relation des conducteurs et des passagers pour effectuer des trajets en covoiturage et elle prélève sa part sur toute transaction.
Cette nouvelle économie se développe maintenant dans de très nombreux secteurs d'activité, notamment l'habillement, l'alimentation, la restauration, les soutiens scolaires, etc… Mais elle n'a rien à voir avec le partage, ce qui est évident puisque ces entreprises, qui bénéficient des nouvelles technologies numériques, sont toutes à but lucratif. Il serait donc plus exact, et déjà certains le proposent, d'intituler ce genre nouveau de commerce, "économie de plates-formes" ou, pour faire plus fun, "sharing economy", ou bien encore, comme le préconisent *Financial Times* et *Harvard Business Review*, "économie de l'accès".
À l'origine, dès le début des années 2000, par souci de limiter la surconsommation non écologique, certains ont utilisé les réseaux sociaux pour partager (ici le mot est exact) des outils ou des biens en dehors de toute rémunération, en utilisant la réciprocité. Cette aide à la mise en relation a donné l'idée d'utiliser le Web et les systèmes de géo-localisation par GPS à partir de la crise de 2008 et ses conséquences sur l'emploi, pour créer de nouvelles transactions commerciales.
Bien que cette nouvelle forme d'économie présente des avantages en répondant à des situations de sous-utilisation de biens, à de nouveaux besoins de services, à permettre à des travailleurs d'échapper à la subordination d'un contrat de travail traditionnel, elle comporte de notables inconvénients : ces travailleurs sont privés de la protection juridique qu'offre le code du travail, bien souvent aussi de protection sociale, et leurs emplois restent en majorité précaires. De plus, les plates-formes n'ont pas le statut d'employeur, ce qui ●●●

les avantage, et en plus elles profitent de l'absence ou de réductions importantes des charges sociales, même si des régularisations fiscales sont en cours.
C'est ainsi que ce qui était une véritable «*économie de partage*» a été détourné par la recherche de profit, ce qui a permis, en conservant la dénomination et en omettant toute distinction, de donner un emballage moral à de nouvelles transactions financières cachées au milieu de celles qui sont restées sans but lucratif.
Cette récupération du langage interpelle. Car déjà, plusieurs décennies en arrière, Hannah Arendt mettait en garde contre une possibilité de conditionnement mental qui ferait admettre la culture capitaliste comme la seule référence admise par les nouvelles générations. Ainsi, les rapports financiers entre personnes, parents, voisins ou autres, deviendraient la normalité au point que la notion d'échange commercial serait considérée comme un partage.

Le partage en économie distributive

Le 21ème siècle se trouve à la charnière de deux mondes possibles entre lesquels le choix est entre les mains de nous tous. Soit, en utilisant l'abondance potentielle, nous passerons à une économie distributive basée sur le partage, soit nous resterons dans l'échange et nous plongerons dans un capitalisme total stimulé par le numérique et les réseaux sociaux. Préférer la soumission, c'est choisir cette seconde voie en abandonnant notre pouvoir à l'oligarchie dominante[3].

Le capitalisme arrivera ainsi à sa fin ou à ses fins : s'il s'impose, tout besoin et toute relation sociale seront transformés en transactions commerciales. Finie la gratuité de l'entraide, du coup de main amical, du prêt de matériel, du soutien scolaire à l'enfant du voisin. Tout deviendra monnayable grâce aux plates-formes numériques.
Terminé le travail salarié, vive l'emploi indépendant pour lequel chacun est son propre patron.
Alors, pourquoi ne pas mettre sur le marché sa propre personne composée de son corps et de son mental, qui, représentant un capital, ne demande qu'à fructifier pour faire du profit ? La gestation pour autrui, le don de sperme, l'escorting, feront partie d'une panoplie de nouveaux services correspondant à la valeur du capital physique de la personne inscrite sur le marché, tout comme la valeur marchande des connaissances qu'elle pourra offrir en service.
La véritable économie de partage qu'est l'économie distributive, a sa source dans la civilisation occidentale bien avant celle, mystificatrice, qui utilise les nouvelles technologies. Jacques Duboin l'a présentée comme étant issue de l'avènement de l'abondance et la formule de répartition des richesses y est : à chacun suivant ses besoins.
Tous les biens et les services deviennent partageables du moment qu'ils répondent à l'inéquation suivante : CMI x NC < PPA où CMI est la *consommation maximale individuelle*, qui dépend de la personne, de ses besoins, de sa culture personnelle concernant l'utilisation des biens et services mis à sa disposition, NC est le *nombre de consommateurs* qui éprouvent le besoin de consommer un produit ou un service donné (par exemple, le besoin d'avoir une "doudoune " n'est pas partagé par tout le monde sur la planète !) et PPA est la *production potentielle admise*, c'est-à-dire la possibilité de produire un bien ou un service à un niveau supérieur à la demande à condition que cette production n'engendre pas de graves méfaits sur l'environnement et pourvu qu'elle soit discutée et acceptée démocratiquement.
Nous sommes parvenus, grâce à nos ancêtres, à l'ère de l'après-rareté. Cette production «*abondante*» ayant perdu sa valeur marchande, sa distribution s'en trouve libérée comme l'air qu'on respire : personne ne fait un procès pour consommation trop importante d'air !
Et justement, à l'ère de l'informatique et du numérique, la maîtrise de l'inéquation ci-dessus est réalisable au quotidien. Tout comme est possible l'ajustement régulier du montant de l'allocation universelle distribuée à tous, individuellement, de la naissance à la mort, sans condition, pour accéder à la consommation des biens et services disponibles.
Or, à une économie «*qui n'est plus basée sur l'échange mais sur le partage, il faut une monnaie différente de la monnaie actuelle. La monnaie distributive est gagée sur les richesses produites et elle s'annule quand celles-ci parviennent à leur consommateur (comme un ticket de métro ou un timbre qu'on oblitère)*», comme le résume M.-L. Duboin.
Il importe que l'objectif primordial d'une communauté soit de procurer les biens et les services qui répondent aux besoins afin que tous vivent dans le bien-être réalisable. L'emploi n'étant pas un but, il n'est pas considéré comme une priorité comme il l'est devenu en économie capitaliste. Mais comme il favorise les relations sociales, il permet, dans une organisation basée sur la coopération, d'acquérir

des sentiments qui sont importants pour l'équilibre personnel tels l'appartenance, la reconnaissance et le développement de soi. Soyons assurés que l'acquisition de ces besoins personnels saura motiver l'engagement libre de chacun au développement de la société.

Le retour du lien social

Alors, échange ou partage ? Relations monnayables qui maintiennent l'être à la merci de l'obsession de l'avoir, ou bien liens sociaux qui privilégient l'être, conforté par un avoir assuré ? Si nous choisissons le partage, ce qui n'est pas certain tant le conditionnement aux valeurs capitalistes s'est ancré en chacun, il sera possible de renouer avec l'esprit du système du don/contre-don. Ce système qui consiste à donner, recevoir et rendre, était en vigueur dans l'ensemble des peuples ancestraux et a été étudié par Marcel Mauss.

À notre époque, le partage peut se réaliser à deux niveaux.
Premier niveau : entre la communauté et l'individu. La communauté offre le revenu social, ou allocation universelle, sous forme de monnaie distributive afin d'accéder aux biens et services produits. L'individu reçoit ce don et, réaction naturelle, il se sait par conséquent redevable vis-à-vis de l'ensemble de ceux qui ont œuvré pour qu'il puisse disposer de cette part de la production. Dès lors, rendre consiste pour lui à s'engager pour que perdure le bon fonctionnement du système, par une activité professionnelle et aussi par une participation politique. Le processus est engagé. À l'instar du don/contre-don, il crée le lien social générant pour l'individu l'acquisition des sentiments d'appartenance, de reconnaissance, de construction de soi, si utiles à l'équilibre de chacun et de la société.
Entre autres conséquences, cette relation va bouleverser le système éducatif. Libérée de la nécessité de préparer les jeunes à un emploi, l'éducation pourra proposer des formations à l'autonomie (et non à l'individualisme), à la solidarité et à la coopération, à la connaissance de soi et des autres, aux fonctionnements de la société et à l'importance de la participation politique dans une démocratie directe.
Second niveau : entre les individus. Les nouveaux moyens technologiques, les réseaux sociaux et autres permettent l'extension et l'intensification des relations et des liens. En économie distributive, ils vont faciliter les propositions de services sans but lucratif et encourager les coopérations, qui seront alors bien plus performantes que soumises aux règles de la concurrence ; ils vont dynamiser les créations d'activités nouvelles dans des domaines peu reconnus par notre actuelle société productiviste ; ils vont moderniser et sécuriser la réalisation des travaux pénibles par l'emploi des robots, œuvrer efficacement et sans entraves mercantiles en faveur de l'environnement et du respect de nos compagnons de voyage que sont les animaux, etc…
S'ouvre ainsi un univers de nouveautés non mercantiles, encore insoupçonnable aujourd'hui.
L'économie de l'échange, issue d'un âge révolu, nous propose une société décadente et menaçante. Alors que choisir l'économie du partage revient à opter pour une orientation raisonnable et nécessaire.
Certes, c'est un espace nouveau et immense de libertés qui s'ouvre. Et il faudra rester lucides car la tâche qui attend les générations futures est immense : d'abord réparer les dégradations du système actuel et … faire le ménage parmi les conditionnements et les névroses laissés par la culture occidentale !

François CHATEL

Références :
1. *Age de pierre, âge d'abondance,* Marshall Sahlins. éd. Gallimard.
2. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme,* Max Weber, éd. Flammarion.
3. *Discours de la servitude volontaire,* Etienne de La Boétie, éd. Gallimard.

Merci à nos abonné(e)s de nous économiser des frais de rappel en surveillant la date d'échéance de leur abonnement : nous l'indiquons sur l'étiquette à leur nom qui est collée sur les enveloppes d'expédition. Quand l'échéance est passée, nous l'imprimons en rouge, puis de plus en plus gros, mais nous poursuivons l'abonnement plusieurs mois avant d'envoyer une lettre de rappel.

SOUSCRIPTION PERMANENTE ***POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE***

A. Morlot 10 - Y. Broutin 70 - R. Brusseau 50 - M. Markov 27 - P. Beau 7 - N. Lescure 27 - H. Vergniol 2 - P. Petitgas 17 - . Total 210 euros ***Merci à tous !***

Grâce à cette souscription, nous pouvons poursuivre la publication du journal en modérant le prix de l'abonnement, et en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement, mais qui tiennent à le lire et à le diffuser.

Les auteurs de l'article ci-dessous précisent que, sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans ce texte proviennent du Canard Enchaîné du 5/7/2017.

Écolo, Nicolas Hulot ??

Le moins que l'on puisse dire c'est que les généreux donateurs se bousculent autour de la Fondation Nicolas Hulot où les grands groupes privés et publics viennent à tour de rôle… se faire repeindre en vert ("greenwashing"). Jusqu'en 2012 EDF, souhaitant probablement faire oublier les dangers de ses centrales nucléaires vieillissantes, lui a versé annuellement 460.000 euros ; depuis, les temps sont durs, "seulement" 100.000 euros. «*C'est un soutien déterminant*» déclarait Nicolas Hulot en remerciant chaleureusement Jean-Bernard Lévy, le patron d'EDF, qui se rengorgeait devant les caméras. Pas étonnant dans ces conditions qu'EDF soit en passe de gagner le bras de fer qui l'oppose à l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) en étant autorisée à prolonger l'activité de ses centrales bien au-delà des 40 années initialement prévues[1].

Parmi les donateurs "désintéressés" figure en bonne place Véolia (200.000 euros par an depuis 2012), qui siège par ailleurs au Conseil d'Administration de la Fondation. Véolia (ancienne Compagnie Générale des Eaux) qui, elle aussi, cherche à faire oublier les bénéfices colossaux réalisés au détriment de la collectivité dans ses multiples gestions municipales de l'eau.

Et puis il y a Vinci qui était pressentie pour construire l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mais se consolera avec l'extension des aéroports de Nantes et de Rennes dont elle devrait recevoir la concession des parkings, activité particulièrement lucrative, et qui n'a donné que 30.000 euros en 2014 et 2015. Un peu pingre non ? Surtout qu'il se murmure que Vinci serait directement intéressée à la future privatisation de Roissy et d'Orly….

Mais la liste ne s'arrête pas ici. On peut citer en vrac : TF1, spécialiste du décervelage de masse, Bouygues, grand bétonneur devant l'éternel, la SNCF, qui ne s'intéresse plus qu'aux lignes à grande vitesse au détriment des dessertes locales jugées "peu rentables", l'Oréal, et ses produits cosmétiques souvent toxiques[2], chacun cotisant entre 30.000 et 250.000 euros par an.

En fait, la fondation rebaptisée *Fondation pour la nature et l'homme*, agit comme un athanor qui, moyennant finance, ne transmute pas le plomb en or mais transforme, comme par miracle, des pratiques écologiquement et socialement désastreuses en brevet incontesté de bienfaiteur de la planète et de l'humanité !

Le 28 juin dernier, à la suite de sa nomination au gouvernement, N. Hulot a confié la présidence de la fondation à Audrey Pulvar, présentatrice sur diverses chaînes de télé… dans le petit monde des médias on se coopte facilement entre copains et copines…

Mais il ne faudrait pas croire que les activités de Nicolas Hulot s'arrêtent en si bon chemin. En plus de sa fondation, de son poste de ministre, notre homme possède une discrète société dénommée Éole Conseil dont il était jusqu'à très récemment le seul actionnaire et …le seul salarié. Selon ses statuts, Éole Conseil a pour objet, entre autres, «*le conseil en relations publiques et en communication, la promotion de l'image de sociétés ou de personnalités, l'organisation et l'animation de rencontres et conférences*». De quoi risquer, en plein débat sur la moralisation de la vie publique, d'alimenter une nouvelle affaire de conflits d'intérêts. La société a cumulé, au fil des années environ 3 millions d'euros de fonds propres, propriété exclusive de notre ministre de l'écologie. À cela s'ajoutent, pour 2013, des émoluments de 290.000 euros augmentés de 66.000 euros de dividendes. Les comptes de 2014, 2015 et 2016 ont été déposés sous le régime de la confidentialité et ne sont pas connus. Lors de son arrivée au gouvernement, l'Élysée a invité Nicolas Hulot à abandonner la gérance de sa société. Éole Conseil a donc été transformée en "société par actions simplifiées"[3] et compte actuellement deux nouveaux actionnaires détenant chacun… deux parts sur les 4.137 au total. L'un d'entre eux, un expert-comptable nommé Eric Marcheras, est le nouveau président "bénévole".

Pour compléter ce tour d'horizon des activités de Nicolas Hulot, il faut encore ajouter la ligne de produits cosmétiques Ushuaïa du nom de la célèbre émission diffusée sur TF1. À noter en passant que selon les habitants de cette petite ville d'Argentine, la plus septentrionale de la Terre de Feu, Nicolas Hulot n'a jamais daigné

leur rendre visite, seule l'une de ses équipes est venue réaliser quelques prises de vues. En fait, la marque appartient à TF1 qui a cédé la licence à une dizaine de sociétés dont l'Oréal et l'opticien Atoll, Nicolas Hulot se contentant d'engranger des royalties qui dépassent allègrement les 100.000 euros par an. Mais comble de paradoxe, dès 2006 l'association Greenpeace mettait les produits Ushuaïa sur sa liste rouge des cosmétiques chimiquement dangereux[3]. Plus récemment, en juin 2017, le magazine *60 millions de consommateurs* pointait plusieurs produits potentiellement nocifs, notamment un gel douche, «*Energie Zen*», en raison de «*la présence de colorants susceptibles de provoquer des allergies et de plusieurs polymères difficilement biodégradables*», ainsi qu'un déodorant où a été décelé du benzyle salicylate soupçonné d'être un perturbateur endocrinien.

Cette accumulation financière engendre évidemment un train de vie peu compatible avec une éthique de sobriété et de simplicité qui devrait tout particulièrement s'imposer à un ministre de l'écologie. C'est ainsi que N. Hulot possède en Corse une "propriété exceptionnelle" de 3,5 hectares, avec une résidence de 350 m² habitables, estimée par Sotheby's entre 2 et 5 millions d'euros. Notre ministre de l'écologie semble d'ailleurs convenir lui-même que l'ampleur de ce patrimoine risque de ternir son image puisqu'il a largement minimisé l'estimation de son domaine corse (la ramenant à 2,6 ha pour 1,05 million d'euros) dans sa "déclaration d'intérêt" lors de sa prise de fonction[4]. Ajoutons enfin que Nicolas Hulot possède aussi une "écurie" abondamment pourvue en divers véhicules qui ne sont pas précisément conçus pour économiser l'énergie et minimiser la pollution[5].

***

Le lecteur pourrait se demander s'il y a vraiment lieu de s'acharner ainsi sur Nicolas Hulot qui est, après tout, un personnage de peu d'importance, qui sera vite oublié, qui n'est que l'un de ces petits courtisans affairistes qui hantent les allées de tous les lieux de pouvoir. Cependant l'enjeu est crucial. En effet le comportement de N. Hulot est paradigmatique de la corruption d'une classe politique qui mélange allègrement affaires privées et affaires publiques. Mais surtout, N. Hulot, qui n'a cessé d'occulter les pratiques irresponsables des grands groupes internationaux, se trouve **à la tête d'un ministère clef dont l'action conditionne notre avenir collectif**. Et pourtant, jusqu'aujourd'hui, le ministère de Nicolas Hulot se caractérise par son inaction : aucune prise de position sur l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, ni sur l'utilisation du glyphosate en agriculture, ni sur l'abandon de nombreuses lignes ferroviaires comme le préconise le tout récent rapport Spinetta sur la SNCF… Et pour couronner le tout, Hulot a déclaré «*qu'il s'était tenu à l'écart des négociations concernant l'aéroport de Notre Dame des Landes dont l'abandon n'était une victoire pour personne*».

Il est donc légitime de se poser la question : ***à quoi sert Monsieur Hulot qui est en théorie le numéro deux du gouvernement ?***

Et pendant ce temps notre biosphère est soumise à une tension de plus en plus forte. En novembre dernier, 15.364 scientifiques appartenant à 184 pays publiaient dans la revue *Biosciences*, émanation de l'Institut américain des sciences biologiques, un *Appel contre la dégradation de notre environnement* qui représente une sorte de séisme dans le milieu de la recherche. En effet, **jamais**, dans toute l'histoire des sciences, une publication n'avait recueilli le soutien d'autant de chercheurs. Le document présente 8 indicateurs qui pointent la situation catastrophique de notre biosphère : la baisse dramatique des réserves d'eau douce, la déforestation, la disparition accélérée des espèces animales vertébrées, les ravages de la "sur-pêche" et l'extension des "zones mortes" maritimes, l'augmentation des émissions de CO_2, le réchauffement climatique, la croissance incontrôlée de la population mondiale[6]. Et cela dans l'indifférence du plus grand nombre et l'immobilisme de la classe politique internationale. Bien au-delà de l'impéritie de Hulot, et de Macron qui l'a accueilli dans son gouvernement, c'est toute une espèce qui, les yeux grands ouverts, dans un état de sidération, contemple la perspective, chaque jour plus probable, d'un déclin sans retour possible…

Sophie MALOBERTI
et **Bernard BLAVETTE**

RÉFÉRENCES :

1. *EDF va prolonger la durée de vie de ces centrales*, Jade Lindgaard, Médiapart, 29/11/2017.
2. Sur la dangerosité des produits cosmétiques voir la rubrique "cosmétox" sur le site internet de l'association Greenpeace.
3. ce qui signifie qu'une telle société ne peut pas faire appel à l'épargne publique.
Ainsi, les associés ne supportent les pertes de la société qu'à concurrence de leurs apports.
4. *Comment la maison Corse de Nicolas Hulot a rétréci*, Le Point, 1/2/2018.
5. *Les 7 millionnaires du gouvernement et les véhicules polluants de Mr Hulot*, Matthieu Suc, Médiapart, 16/12/2017.
6. Un seul marqueur est au vert qui signale la reconstitution régulière de la couche d'ozone entourant notre planète. On peut consulter une excellente version commentée du rapport sur le site internet de France Culture. Pour une version intégrale du document (en anglais) voir le site de la revue *Biosciences*.

Vous dites : «intérêt général» ?

L'interminable conflit à propos de l'aéroport Notre Dame des Landes (NDDL) illustre une des sources du mal-être des Français. L'indécision sur le projet a duré pendant plus de cinquante ans. Tranché enfin d'une manière qui ne pouvait satisfaire tout le monde. D'un côté, les partisans du soit disant "progrès" et du prétendu développement économique d'une région, et de l'autre, les habitants et les exploitants des terres, dont les activités, les habitudes, le mode de vie se trouvaient définitivement compromis.
Les plus concernés ont été indemnisés par l'achat de leurs terres, mais les voisins, dont la vie quotidienne aurait été dénaturée, n'auraient eu aucune indemnité. Tout ceci au nom de l'intérêt général.
Constatons aussi que les habitants des zones urbaines survolées par le trafic de l'aéroport actuel, dont NDDL laissait espérer la fin de leur supplice, le verront au contraire aggravé. Ils ont bien été consultés par référendum, mais on n'en a pas tenu compte…

Les occasions de détruire notre environnement sont tellement nombreuses qu'elles finissent par pénaliser une grande partie de la population et surtout les moins favorisés. Quand les intérêts particuliers de tous sont lésés, que devient l'intérêt général ?

Car tout se dégrade et bien des sources de nuisances s'accumulent autour de nous : nouvelles voies autoroutières, accroissement insupportable du trafic des poids lourds, passage assourdissant des TGV, zones industrielles pléthoriques, espaces commerciaux répandus sur du bitume, lignes électriques qui balafrent tous nos paysages, déferlement de panneaux publicitaires, multiplication des éoliennes…
D'immenses usines de traitement d'ordures ménagères s'installent un peu partout, l'enfouissement des déchets nucléaires est déclaré d'utilité publique au mépris de la menace qu'il fait peser sur les voisins et de la dévalorisation définitive de leurs biens. Même nos forêts ne sont pas à l'abri de la spéculation de promoteurs de parcs de loisirs.
Les occasions de dénaturer l'environnement de nos vies quotidiennes sont devenues tellement nombreuses que peu d'entre nous y échappent.
Toutes ces dégradations ont un point commun : ceux qui en décident sont rarement ceux qui les subissent. C'était déjà vrai dans les pays en développement, en particulier nos anciennes colonies, riches de leur sous-sol et de leurs productions agricoles. Ce ne sont plus les États qui en décident au moins officiellement, ils sont relayés par de grandes sociétés commerciales internationales qui les mettent en coupe réglée.
Le territoire français n'y échappe pas. Les terres agricoles sont aussi acquises par des grands groupes qui les dévastent par une exploitation intensive.
De même, les exploitants des éoliennes sont souvent des multinationales.

Les nuisances entraînées par ces multiples projets aggravent les inégalités. Par un processus bien réglé, les protections administratives sont réservées aux secteurs dits sensibles, sites ou monuments classés, paysages exceptionnels. Endroits que se réservent les classes dominantes par le seul jeu des valeurs foncières.
En revanche, les sites plus ordinaires ou déjà abîmés sont soumis sans scrupule à toutes les dégradations.
Selon un adage bien connu des Schadoks : «*C'est en tapant toujours sur les mêmes que l'on fait le moins de mécontents*». On s'y emploie chez nous avec détermination.

Il y a quelques dizaines d'années, les projets d'aménagement étaient moins prégnants, et leur impact positif dominait sur les dégradations. La mythologie du progrès, de la croissance sans limite, fonctionnait encore à plein. Tout allait de mieux en mieux et s'il fallait supporter quelques inconvénients dus à la fatale évolution du monde, le bilan entre les aspects positifs du progrès et les regrettables mais inévitables dégradations apparaissait presque toujours positif. Les moyens de détruire les sites et paysages étaient moins élaborés que maintenant. En contrepartie, les luttes citoyennes étaient moins répandues. L'exemple du Larzac est resté longtemps assez peu contagieux.
Il n'en est plus de même. La "zone à défendre" de Notre Dame des Landes a fait beaucoup de bruit et engendré une grande inquiétude chez les partisans de la croissance sans limite et du développement économique sans frein, celle

de voir se répandre des contestations du même ordre à l'endroit de tous les grands projets.
Le renoncement (relatif) à la force policière est jugé comme un abandon de l'autorité de l'État, la preuve d'un laxisme inexcusable et une approbation de tous les extrémismes.
On se trouve au moment d'une transition : d'un côté subsiste encore dans les milieux économiques la croyance aveugle dans les formes d'activité des siècles précédents. Pour eux, le chômage est la plaie à éradiquer, à n'importe quel prix, et seule la "croissance" permettra d'en venir à bout.
Notons à cet égard l'étonnement tout neuf de la classe dirigeante en constatant que la reprise, limitée mais réelle, de la croissance française ne s'accompagne pas de la baisse du chômage !! Il faut donc investir plus, favoriser les infrastructures et multiplier les grandes réalisations prestigieuses ! Tant pis si beaucoup se révèlent inutiles et même nuisibles pour la qualité des sites, des paysages et de nos façons de vivre…
Le but affiché se borne à la création d'emplois, peu importe à quoi ils servent et même qu'ils soient très limités en nombre.
Ce n'est pas nouveau, car comme le disait il y a déjà plus de vingt ans, l'économiste Rémy Prudhomme sous le titre *Les riches n'ont plus besoin des pauvres*[1] *«Hier, les riches avaient besoin des pauvres. C'était vrai des familles, des régions et des pays. La richesse des uns reposait au moins en partie sur la pauvreté des autres. «Le tout des riches est la somme du rien des pauvres», disait Victor Hugo. Il y avait de l'emphase et de l'exagération dans ces formules. Mais elles reflétaient des réalités. Le prince prélevait des impôts sur ses sujets. Le capitaliste asseyait son profit sur la plus-value. La métropole s'assurait des marchés et des matières premières dans ses colonies. Marx est le plus célèbre théoricien de ces relations de dépendance et d'exploitation des pauvres par les riches*
Aujourd'hui, dans nos sociétés développées, on peut dire que les vrais pauvres sont ceux qui n'ont pas d'emploi et pas de qualification, pas d'emploi parce que pas de qualification. Les processus de production sont devenus si perfectionnés, si rapides, si changeants, si techniques, qu'ils ont de plus en plus de mal à intégrer les laissés-pour-compte de l'école et de l'entreprise. C'est ce qui rend si dramatique le chômage, et largement vaines beaucoup des solutions proposées. Le partage du travail ? On ne partage pas un emploi nécessitant, par exemple, la connaissance du japonais entre quelqu'un qui connaît le japonais et quelqu'un qui ne le connaît pas. La réduction du coût du travail des chômeurs sans qualification ? Elle aiderait sûrement, mais la plupart des entreprises n'ont tout simplement pas besoin de ces travailleurs-là, même à 6.000 francs[2] *par mois».*
Quand le seul impératif consiste à créer des emplois, on n'est pas loin de la célèbre méthode du Sapeur Camembert pour résorber le chômage : fournir une pioche à la moitié des chômeurs pour creuser des trous, et des pelles à l'autre moitié pour les combler. Tous ont ainsi du travail. Que l'on transforme pour rien les champs et prairies en cloaques, peu importe, on a créé des emplois !
L'intérêt général est respecté, même si la terre est dévastée…!

Cependant, de l'autre côté, se développent de multiples modèles d 'économies locales fondées sur la simplicité, la qualité de vie, la production raisonnée de biens utiles, la création artistique, le partage des connaissances, la solidarité. Ces modèles restent encore confidentiels car peu compatibles avec le productivisme ambiant. Ils sont encore très minoritaires, mais leur potentialité de développement est considérable.
Le monde rural et celui des petites villes se trouvent ainsi à la croisée des chemins :
•soit il subira un dépérissement entraîné par l'exploitation intensive des terres. Le regroupement des propriétés ne laisse la place qu'à une minorité d'industriels de l'agriculture, employant très peu de personnel, détruisant l'humus, les haies et les bosquets à coup de labours trop profonds et d'excès d'engrais et de pesticides ;
•soit se développeront des exploitations plus modestes, respectueuses des terres et des arbres, qui offriront des productions variées, polyvalentes, distribuées sur des circuits commerciaux courts. Bien gérées, - et ces exploitations le sont de mieux en mieux - elles offrent déjà à leurs exploitants un niveau de revenu très convenable, supérieur à celui de bien des salariés des grandes exploitations. Et surtout une qualité de vie très supérieure.
Ces petites exploitations se répandent cependant trop lentement, bridées par l'accaparement des terres agricoles au profit de gros investisseurs, parfois étrangers.
Contrairement à certaines idées répandues, la haute technicité est du côté des petites exploitations. Gestion éclairée des rotations de culture, des apports d'eau, connaissance des marchés locaux et système de vente et de livraison efficace, regroupement en coopératives. Toutes ces pratiques ont pour effet de redynamiser les anciens équipements locaux, scolaires, culturels et commerciaux.
Mais ce tissu rural plein d'avenir est menacé par les grands travaux d'équipement décidés de l'extérieur au nom d'un soit disant intérêt général.
Ce fut le cas à Notre Dame des Landes et l'arrêt du projet doit servir d'exemple.

L'intérêt général se confond avec celui des nantis !

Car l'intérêt général se confond de plus en plus avec celui des nantis. Ils habitent les grandes villes et ignorent le monde rural, en dehors de quelques contrées prestigieuses où ils possèdent leurs résidences secon- ●●●

daires (le Lubéron ou les bords de mer par exemple). Mais dans la majeure partie de la France tout est permis au nom de l'intérêt général, y compris de la saccager ! Les grandes infrastructures ferrées traversent les zones rurales, mais ne les desservent plus.

Cette France à deux vitesses traduit l'aggravation des clivages au sein de la société française. Comme l'a montré Christophe Guilly, les tenants du pouvoir résident dans les grandes métropoles. C'est là que se décide le sort de toute la France, l'intérêt général se résume à celui des dirigeants, habitants des grandes villes.

Certes la démocratie donne, en principe, les mêmes droits à tous les citoyens et des procédures de concertations existent. De multiples échelons décisionnels sont prévus dans les textes, mais dans la pratique, ils ne font que retarder le déroulement des opérations sans les remettre en cause. L'approbation des projets échappe le plus souvent aux populations locales.

Parmi les atteintes à l'environnement, le déferlement des aérogénérateurs sur certains départements illustre bien l'impuissance des populations concernées à se faire entendre des administrations, trop souvent à l'écoute des lobbies des constructeurs.

Il n'est que de regarder les études sensées éclairer les prises de décisions. Notamment les études d'impact. Financées par les opérateurs, il n'est pas étonnant qu'elles concluent toujours en leur faveur ! Elles suivent un canevas normalisé où la survie des espèces animales menacées apparaît souvent comme prioritaire par rapport à celle l'espèce humaine. Pour pallier les récriminations des habitants ulcérés par les nuisances qu'ils subissent, telles que le bruit ou la destruction des paysages, les opérateurs proposent des "mesures compensatoires" qui ne compensent rien du tout, mais donnent bonne conscience aux décideurs et satisfont les lobbies.

En revanche, les études d'impact oublient la dépréciation foncière du voisinage. Une maison soumise aux nuisances d'une voie autoroutière, ou d'une ligne à grande vitesse, ou d'un champ d'éoliennes, peut perdre jusqu'à la moitié de sa valeur, voire devenir invendable.

Dans les faits, ce sont les riverains de ces infrastructures (rarement les plus riches !) qui en financent la grande partie. Et cela n'apparaît dans aucune étude, car tout le monde se moque de l'appauvrissement des victimes, au nom du sacro-saint "intérêt général".

Ces observations font partie des clivages croissants entre les Français, clivages mis en évidence par Christophe Guilluy entre la France des métropoles et celle des petites villes et du milieu rural : «*Cette "France périphérique", invisible et oubliée, est celle où vit désormais la majeure partie de la population. C'est sur ces territoires, par le bas, que cette contre-société se structure en rompant peu à peu avec les représentations politiques et culturelles de la France d'hier. Des Bonnets rouges à Hénin-Beaumont, des zones rurales aux espaces "péri-urbains subis", la France des oubliés, celle des plans sociaux, est en train, par le bas, de remettre en cause l'édifice. Sûres de leur choix, les classes dominantes croient encore à la pertinence du modèle économique et sociétal. Elles oublient qu'on ne fait pas société en tenant à l'écart les plus modestes, c'est à dire la majorité de la population*»[3].

De quelque côté que l'on se tourne, l'image de la France est donc coupée en deux. Les inégalités de patrimoine et de revenus se retrouvent dans l'occupation de l'espace. Les riches et les pauvres ne cohabitent plus. Ni dans les banlieues (ou les "quartiers") ni dans les grandes métropoles, ni ailleurs. Car tout s'achète, même la qualité de vie. Il faut être financièrement à l'aise pour vivre dans les endroits épargnés par les grands équipements et les grands travaux. À l'inverse, tout est permis, sans état d'âme, au nom de "l'intérêt général", lorsque la "sensibilité du paysage" est considérée comme faible. Sensibilité mesurée sans pudeur dans les études pré-décisionnelles, en particulier les études d'impact. "Sensibilité faible" signifie simplement que tout est autorisé dans les endroits suffisamment dégradés pour que «*un peu plus, un peu moins*» qu'importe ! Les décideurs imposent leur choix ; ceux qui s'en plaignent sont taxés de ne défendre que leur "intérêt personnel".

Mais la colère gronde et des associations de défense se créent un peu partout, de plus en plus nombreuses et combatives. L'exemple de

Nous ne saurions trop suggérer à nos lecteurs et lectrices de faire le plus possible découvrir La Grande Relève à leurs proches, d'abord pour les aider à réfléchir, et puis pour les inciter à s'abonner.

S'abonner est en effet le meilleur moyen de soutenir ce journal qui, écrit et mis en pages par des bénévoles, ne vit que grâce à ses abonné(e)s, sans publicités payantes et sans la moindre subvention.

Notre Dame des Landes devrait faire réfléchir la classe dirigeante, car le succès remporté pourrait faire école.

Changement de mode de vie, et changement de système économiques s'imposent

La dégradation de la France des pauvres impose un changement de mode de vie et de système économique. Le vieux système de relance économique par la création d'infrastructures nouvelles est périmé.
Et pourtant on engage toujours des investissements dont ne profitent que les classes dirigeantes. Beaucoup de grands travaux sont des gouffres financiers dont l'utilité n'est pas évidente. Sous prétexte de "désenclaver" les métropoles, de faire gagner quelques minutes de trajet aux cadres des grandes entreprises qui migrent en permanence d'une métropole à l'autre, on lacère la France d'innombrables infrastructures, aéroports, autoroutes, voies ferrées à grande vitesse. Le tout en oubliant de desservir la France rurale, en consommant de plus en plus d'énergie, alors que l'on proclame dans les discours la nécessité impérieuse de l'économiser, en dégradant durablement par l'imperméabilisation des sols l'équivalent d'un département français tous les dix ans…

Alors qu'il faudrait faire des économies de toute nature, dans les déplacements, dans l'usage des terres agricoles, dans la généralisation des systèmes d'informations. Elles devront périmer dans les années futures bien des systèmes de productions industrielles, trop éloignés des lieux de consommation. Rendre ainsi caducs nos modes de transports, fléaux de nos vieilles économies, dont la première victime est la France périphérique.
C'est toute une transformation qui devrait se mettre en place, mais la France des métropoles est incapable de s'y résoudre, enferrée qu'elle est dans le vieux système économique, celui de la croissance, de la concurrence, et de la politique de l'offre.
Il faudrait pour cela que la classe dominante cesse de se considérer comme unique détentrice de "l'intérêt général", qu'elle renonce au système productiviste condamné à plus ou moins long terme, et qu'elle s'inspire un peu plus de l'exemple de la "France périphérique" beaucoup plus soucieuse de sobriété, seule garantie d'un avenir encore vivable.

Michel BERGER

Notes
1. *Le Monde éco*, du 29/11/1994.
2. ce qui correspond à 1.700 euros de 2018.
3. *La France périphérique*, Christophe Guilly, éd. Flammarion, 2014.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

FRANCE, *régime intérieur pour la Poste*. . . . . 23 euros.
(soutien : + 14 *euros par an, par exemplaire en plus, chaque mois)*
DOM . . . . . 26 euros.
TOM . . . . . 29 euros.
INTERNATIONAL, *suivant les zones redéfinies par la Poste :*
Zone 1 (Bénélux, Espagne,R-U, Suisse, …) . . . . . 29 euros.
Zone 2 (autres pays européens) . . . . . 27 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis,…) . . . . . .30 euros.
Zone 4 (Afrique, Amérique du Sud,…) . . . . . .30 euros.

RÈGLEMENTS :

par chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre de
La Grande Relève
et envoyé
88 Bd Carnot
78110 Le Vésinet France
N° de compte à la banque postale 1340239M020
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

• Je prolonge mon abonnement pour
• Je m'abonne à ..... exemplaire(s) de *La Grande Relève* à partir du N° .....
et voici comment rédiger mon adresse *(merci d'écrire des majuscules)* :
M. Mme,ou Melle, prénom, nom : .....
immeuble (éventuellement) : .....
N° et voie : .....
code postal et commune : ..... *pays*.....
• Je commande les ouvrages suivants : .....
.....
.....
pour cela, j'envoie la somme de .....euros
par chèque N°..... *(préciser la banque)* : .....
date : signature :

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, nous affirmons qu'il faut rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable, et à cette fin, remplacer la monnaie actuelle par une monnaie qui ne circule pas donc qui ne puisse pas être "placée" pour "rapporter". Une telle monnaie, émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise, mais laisse au consommateur la liberté de ses choix.

Créées et détruites au même rythme, masse monétaire et production sont alors deux flux permanents qui s'équilibrent. Ce sont les citoyens qui en définissent l'intensité en décidant démocratiquement, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des parts à faire dans la masse monétaire pour financer la production, pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus), et pour verser à chacun un revenu garanti qui permette à tous de vivre libres et de recevoir leur part d'usufruit de notre héritage commun.

Ainsi les décisions prises n'ont plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prévaut enfin sur l'intérêt particulier et la démocratie peut devenir réalité.

LECTURES POUR APPROFONDIR :

• ***JACQUES DUBOIN***

Extraits choisis dans son œuvre (3€).

Aujourd'hui introuvables, plusieurs de ses livres ont été numérisés, et leur texte intégral est disponible gratuitement sur notre site internet.

• ***ET SI ON CHANGEAIT ?***

Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (4€).

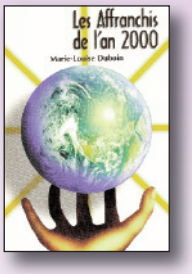

• ***LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000***

Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société (13 euros).

• ***MAIS OÙ VA L'ARGENT ?***

l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer (édition du Sextant, 240 pages, 13€).

• D'anciens numéros, et un résumé (4 pages, format A4) de nos propositions, sont disponibles (1 euro)

• *Épuisés sur papier, des textes et des livres sont téléchargeables sur notre site internet.*

Tous les prix indiqués incluent les frais d'envoi.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Imprimé par la Scop Imprimerie de Ruffié

(certifiée ISO 14001 et labélisée Imprim'Vert et Print Environnement,

impression avec encre végétale sur papiers recyclés ou PEFC, sans alcool)

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Site internet : http : //www.economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)